

# HSBC Global Asset Management

## Politique relative à la biodiversité

Janvier 2021



**HSBC**  
Global Asset  
Management

# Introduction

La variété des plantes et des animaux et les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux sont connues sous le nom de diversité biologique, ou de biodiversité<sup>1</sup>. Les écosystèmes naturels sont menacés par la déforestation, la dégradation des terres, la pollution de l'eau/de l'air/du sol, la chasse et la récolte, et le changement climatique. Cette situation engendre de vastes enjeux pour la société tout entière et présente un risque systémique du point de vue des placements.

Le Forum économique mondial a estimé que 44 000 milliards de dollars de valeur économique générée - plus de la moitié du PIB mondial total - étaient modérément ou fortement dépendants de la nature. La préservation et la restauration de la biodiversité sont essentielles pour la santé humaine, la sécurité alimentaire et une économie mondiale durable, comme en témoigne le Rapport Planète Vivante 2020 du WWF qui indique un déclin moyen de 68 % des populations de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de reptiles et de poissons depuis 1970. Par ailleurs, document le plus exhaustif réalisé à ce jour, le Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques (IPBES, 2019) a averti qu'un million d'espèces animales et végétales étaient aujourd'hui menacées d'extinction.

Remarque :

1. La biodiversité est la variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, entre espèces et des écosystèmes.

# Notre approche

En septembre 2020, HSBC Global Asset Management a rejoint un groupe de 26 institutions financières mondiales pour lancer le *Finance for Biodiversity Pledge*. Dans le cadre de cette initiative, les signataires s'engagent à protéger et à restaurer la biodiversité grâce à leurs investissements dans la perspective de la Conférence des parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique qui aura lieu en mai 2021.

La prise en compte de la biodiversité fait partie de notre approche d'investissement responsable globale qui rend compte de la façon dont nous prenons nos décisions d'investissement et les solutions d'investissement que nous proposons à nos clients.

Nous nous engageons à :

**1 Collaborer et partager les connaissances** sur les méthodologies d'évaluation, les mesures liées à la biodiversité, les objectifs et les approches de financement pour un impact positif - nous participons activement à des groupes de l'industrie de la finance, comme notamment le Club B4B+, dirigé par l'entreprise française CDC Biodiversité, qui s'emploie à promouvoir l'indicateur appelé le Global Biodiversity Score (GBS™), et le comité directeur du Cambridge Institute for Sustainability Leadership sur les risques financiers résultant de la perte de biodiversité et de la dégradation des sols. Nous collaborons également sur des engagements et des communiqués d'investisseurs spécifiques liés à la biodiversité, à l'instar de celui de 2019 sur la déforestation et les feux de forêt en Amazonie.

**2 Coopérer avec les entreprises** afin de réduire leurs impacts négatifs et d'accroître leurs impacts positifs sur la biodiversité. En particulier, nous encourageons les entreprises dans lesquelles nous sommes investis à :

- ◆ éviter ou minimiser les impacts sur la biodiversité et les services écosystémiques
- ◆ gérer les ressources naturelles vivantes, telles que les forêts, de manière durable
- ◆ améliorer l'efficacité de la consommation d'énergie, d'eau et d'autres ressources
- ◆ éviter ou réduire au minimum le rejet de polluants dans l'air, l'eau et le sol
- ◆ recourir à des systèmes de certification indépendants tels que le FSC et le PEFC pour le bois et la RSPO pour l'huile de palme, qui attestent d'un risque réduit pour la biodiversité au sein des chaînes d'approvisionnement en produits forestiers et agricoles
- ◆ s'engager à appliquer des politiques NDPE : « pas de déforestation, pas de tourbière, pas d'exploitation »

Nous nous engageons collectivement, comme par exemple dans le cadre de l'engagement sur la déforestation pris par des investisseurs signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI), et encourageons une meilleure communication via notre soutien apporté au programme CDP Forests. Nous utilisons également nos votes de manière à intensifier nos efforts d'engagement dès lors que nous le jugeons approprié.

## Notre approche (suite)

**3 Intégrer le risque lié à la biodiversité dans notre processus d'investissement** - nous évaluons nos investissements en fonction de leurs effets positifs et négatifs notables sur la biodiversité et identifions les déterminants de sa perte. Nous intégrons les mesures de la biodiversité provenant de multiples fournisseurs de travaux de recherche lorsque nous considérons qu'il s'agit d'une problématique importante et nous réfléchissons activement, via nos collaborations, aux limites des mesures de la biodiversité existantes.

Lorsque l'engagement auprès des entreprises dans lesquelles nous sommes investis ne permet pas de réaliser des progrès suffisants dans la réduction du risque de perte de biodiversité, nous appliquons certaines exclusions qui sont réexaminées en permanence. Sauf indication contraire, elles sont appliquées à l'ensemble de nos portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises cotées gérés activement où nous avons toute liberté de le faire ou lorsque ces exclusions conviennent à nos clients.

Conformément à notre politique plus large d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, nous priorisons les domaines d'exclusion suivants, au sein desquels les risques pour la biodiversité peuvent être les plus élevés :

- ◆ **Décapitation de sommet** - les entreprises recourant à des techniques dites de « rasage de montagne »
- ◆ **Sites du patrimoine mondial** - les entreprises mettant en danger le statut des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO protégés par la Convention du patrimoine mondial
- ◆ **Violation du Pacte mondial des Nations Unies** relative à la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement

**4 Concevoir des produits d'investissement qui produisent des résultats positifs en matière de biodiversité** - nous visons à créer le plus grand gérant de fonds « nature » via notre joint-venture dénommée HSBC Pollination Climate Asset Management, en créant des fonds qui investissent dans des projets de préservation, protection et renforcement de la nature sur le long terme.

**5 Reporting et fixation d'objectifs** - Nous communiquerons nos progrès chaque année et serons totalement transparents en ce qui concerne notre impact sur la biodiversité. Nous nous attendons à ce que ce reporting s'améliore avec le temps, à mesure que les recommandations et les paramètres évoluent. Nous fixerons et publierons également, au plus tard en 2024, des objectifs fondés sur les meilleures données scientifiques disponibles afin d'accroître de manière significative les effets positifs et de réduire significativement les effets négatifs sur la biodiversité.

# Information importante

Publié par HSBC Global Asset Management (UK) Limited, société autorisée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority.

Diffusé par HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Adresse d'accueil : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

[www.assetmanagement.hsbc.com/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr)

Copyright © HSBC Global Asset Management (UK) Limited 2020. Tous droits réservés  
ED1274 exp 31/12/2021

